

[Index](#) > [Actualités](#) > [Communiqués de presse](#)

## COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA REUNION DU COMITE MONETAIRE ET FINANCIER NATIONAL DU TCHAD TENUE LE 12 FEVRIER 2007 A N'DJAMENA

La réunion du Comité Monétaire et Financier National du Tchad s'est tenue en séance ordinaire, le 12 février 2007 dans les locaux de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale à N'Djamena, sous la présidence de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Ministre des Finances, de l'Economie et du Plan, en présence du Gouverneur de la BEAC, Monsieur Jean-Félix MAMALEPOT.

Le Comité a relevé qu'après trois années de croissance exceptionnelle, l'activité économique mondiale s'essoufflerait avec un taux de progression qui devrait s'établir à 4,9 % en 2007 contre 5,1 % un an plus tôt, selon les estimations du Fonds Monétaire International. Les caractéristiques du contexte de cette contre-performance sont le repli de l'économie américaine, affectée par le fléchissement du marché immobilier et la contraction de la croissance du commerce international estimée à 7,7 % contre 10 % en 2006 selon l'analyse des perspectives de l'économie mondiale des Nations-unies de janvier 2007.

Le recul de l'activité se traduirait par des tensions inflationnistes contenues grâce au resserrement des politiques monétaires des principales banques centrales, une croissance plus équilibrée de la demande intérieure, une gestion adaptée des excédents des pays émergents et de ceux en voie de développement, ainsi qu'une stabilisation des marchés des capitaux.

S'agissant de l'économie tchadienne, les membres du Comité ont été informés des projections établies en décembre 2006 et qui tablent sur une forte décélération de la croissance économique en 2007. Sur cette base, il est attendu un taux de croissance du PIB réel de -0,1 % en 2007 contre 2,2 % en 2006. Ce fléchissement du PIB s'explique par la contribution négative du secteur pétrolier à cause de la forte baisse des extractions de brut du bassin de Doba, et ce, malgré le niveau satisfaisant de la production vivrière.

Les tensions inflationnistes connaîtraient un tassement, le taux d'inflation revenant de 7,5 % en moyenne annuelle en 2006 à 4,0 % en 2007. Le maintien de l'inflation est redevable à la progression de la consommation intérieure soutenue par la forte augmentation des recettes budgétaires de l'Etat, la reprise de certaines activités industrielles et commerciales, l'amélioration de l'approvisionnement en électricité et la hausse des salaires de la Fonction Publique.

En ce qui concerne les finances publiques, le Comité a noté avec satisfaction les perspectives budgétaires qui s'annoncent très bonnes avec des prévisions des recettes se situant à 761 milliards tandis que les dépenses s'élèveraient à 633,6 milliards se résultant par un solde budgétaire excédentaire de 127,4 milliards et ceci grâce au boom des recettes pétrolières.

S'agissant de la situation monétaire, elle serait caractérisée par une croissance de 10,9 % des crédits à l'économie atteignant 155 milliards, par un fort recul des créances nettes sur l'Etat avec l'effort conjugué du remboursement à la Banque Centrale des avances statutaires et l'accumulation des dépôts publics dans les banques à la faveur des recettes pétrolières destinées à l'Etat. En contrepartie, la masse monétaire progresserait de 12,8 % pour se fixer à 372,8 milliards. Dans le même temps, la position extérieure se consoliderait passant de 271,9 milliards en 2006 à 573 milliards à fin 2007, en hausse de 90,3 %, grâce à l'afflux des recettes pétrolières. Ainsi, le solde créditeur du compte d'opérations s'établirait à 592,5 milliards en 2007 contre 337,3 milliards auparavant, concourant à un relèvement du taux de couverture extérieure de l'émission monétaire à 95,9 % en 2007 contre 91,2 % en 2006.

Après examen de la programmation monétaire du Tchad et des objectifs monétaires et de crédit de l'année 2007, le Comité a adopté le projet de résolution à soumettre au Conseil d'Administration du 26 mars 2007 fixant l'objectif de refinancement à 30 000 millions pour les

établissements de crédit par le Gouverneur de la BEAC.

Fait à N'Djaména le 13 février 2007

Le Président du Comité

**ABBAS MAHAMAT TOLLI**